

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale . .	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèque postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

ANNONCES: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léop. Robert, La Chaux-de-Fonds
Succursales et Agences en Suisse et à l'Etranger

ANNONCES:
suisses 15 centimes, offres et demandes de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre. Les annonces se paient d'avance.

Le commerce mondial en 1934 exprime le repliement des peuples sur eux-mêmes

Les chiffres définitifs du commerce mondial en 1934 n'ont pas encore paru. Il ne s'agit ici que d'approximations. Elles sont, toutefois, suffisantes pour donner une idée générale de l'évolution des relations internationales.

Quelle est la tendance de ces échanges et l'indication qu'elle peut apporter sur le développement de la crise?

Quelle est la réaction particulière des divers pays ou groupes de pays et, particulièrement, de ceux du bloc-or et des monnaies dévaluées?

Le fait saillant, qui mérite d'être signalé, est le suivant: dans l'ensemble, le commerce international s'est sensiblement amélioré. L'amélioration, cependant, est loin d'être parallèle à celle des échanges intérieurs et de la reprise industrielle. Les faits sont donc tous, à un certain titre, encourageants.

L'indice de la production industrielle, en effet, a, en moyenne, sensiblement progressé. Pour ne prendre que quelques pays-types, il a passé, en un an, de 74 à 81 pour le Canada, de 72 à 86 pour l'Allemagne, de 83 à 95 pour l'Italie, de 135 à 144 pour le Japon. Seul le Royaume-Uni est resté à 99 et les Etats-Unis sont descendus de 68 à 65.

En regard de cette amélioration, le commerce mondial ne s'est élevé, en volume, que de 2 %. En valeur, il est même tombé de 4 % environ, mais il le doit à la baisse des prix et malgré la stabilité relative des monnaies par rapport à l'année précédente.

Le commerce extérieur fut relativement stable. Ses quelques-variations sont, d'ailleurs, irrégulièrement réparties sur les diverses périodes de l'année, suivant qu'elles portaient sur les importations ou les exportations. Mais, malgré l'imprécision avec laquelle ne peut qu'être établi cet indice mensuel, on constate, en valeur-or, une constance assez remarquable par rapport à l'année précédente, avec tendance à l'amélioration au cours de l'été et rechute vers la fin de l'année.

Il est intéressant de remarquer que l'évolution du commerce est très inégale selon les continents. Si l'on fait abstraction de l'Afrique et de l'Amérique latine, pour lesquelles nous n'avons pas suffisamment d'informations, nous relevons que, de fin 1933 à fin 1934, l'Amérique du Nord et l'Europe ont restreint leurs importations assez considérablement, tandis que l'Océanie et, surtout, l'Asie, les ont multipliées. On se félicite, généralement, en haut lieu d'une régression dans ce domaine. En dépit de la théorie simpliste qu'on applique en cette matière, on devrait plutôt s'en lamenter: la bonne position est celle des pays qui achètent, puisque ces achats ne peuvent s'effectuer à la longue que sur des ventes parallèles.

Aux exportations, dont la valeur totale a diminué, mais moins que n'ont augmenté les importations, l'Europe et l'Océanie, cette fois-ci sont en tête de la régression, suivies, à faible allure, par l'Amérique du Nord, tandis que l'Asie, à nouveau, augmente son total. Par Asie, il faut entendre avant tout, le Japon, dont les ventes, donc les achats, ont sensiblement augmenté. Ce pays tend à se substituer dans le monde aux anciens fournisseurs.

L'année 1934 fut, à part l'Asie, en meilleure posture, un an de stabilité relative contrastant

avec les chutes brutales des années précédentes. On en saisira, cependant, toute l'atonie en rappelant que le total des échanges n'atteint encore qu'un tiers de celui de 1929.

Cette proportion doit être confrontée avec l'indice, en 1934, de l'activité industrielle, qui représente, en moyenne, les $\frac{3}{4}$ de celui de l'année précédente. Il faut en tirer la conclusion que les Etats se sont repliés sur eux-mêmes. S'ils développent leurs échanges intérieurs, c'est la conséquence de leur nationalisme économique, et ils n'en tirent aucun bénéfice. Quant à leurs échanges extérieurs, ils cherchent à les diminuer de plus en plus, puisqu'ils portent des coups renouvelés à l'importation, module des ventes. Ces échanges extérieurs s'inscrivent surtout dans les compartiments des matières premières. Au total, le commerce mondial n'est donc plus comme autrefois un indice sûr de l'activité économique universelle.

Le second problème que pose l'examen des statistiques commerciales est celui des réactions particulières des divers Etats.

Si l'on fait une première division en groupant ceux qui ont dévalué leur monnaie et ceux qui sont restés fidèles à l'étalon-or, mais encore en distinguant parmi ces derniers ceux qui autorisent une libre circulation et ceux qui connaissent le contrôle des devises, on arrive au pourcentage respectif suivant des trois groupes dans le commerce mondial — en sautant de deux en deux ans: 1929, 1931, 1933 et, finalement, 1934:

Les pays à étalon-or, à libre circulation, progressent de 18 à 21, puis à 24 pour reculer, un peu, à 22, l'an dernier, ceci à l'importation. Ils conservent une part bien supérieure à celle qu'ils détenaient il y a cinq ans. Les pays à étalon-or ont reculé de 15, à 14, puis à 13, pour reprendre légèrement à 14. Ils sont donc restés en deçà de leurs positions précédentes. Enfin, les pays à monnaie dévaluée ont suivi une évolution analogue qui se chiffre par 67, 63, 62, 64, le point d'arrivée étant aussi inférieur au point de départ. A l'exportation, le premier groupe, auquel appartient la Suisse, s'entend, passe, en cinq ans, de 16 à 19, le second, après une légère ascension, revient au point initial (15), le troisième, après une chute rapide, se rétablit quelque peu (68, 62, 64, 66).

Si la dernière évolution, celle de 1933 à 1934 n'a point été favorable aux Etats honnêtes, qui ont conservé l'or dans sa fonction authentique, elle leur a laissé, toutefois, le bénéfice presque intégral de l'avance des années précédentes et leur a conservé une partie des gains qu'ils ont réalisé sur les autres groupes.

Il serait intéressant d'examiner dans le détail et encore par compartiment (denrées alimentaires, matières premières, produits finis), enfin total à l'importation et à l'exportation, et pour chacune des années de 1929 à 1934, la situation des Etats principaux, considérée en particulier. Celà nous entraînerait, néanmoins, trop loin. Il suffit de noter la tendance et de montrer que si l'importation s'est accrue, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, par rapport à l'année précédente, et diminué en France, par exemple, le mouvement ne fut chez les uns et les autres, que de faible envergure. Mais il convient de noter que les entrées s'étaient maintenues chez notre voisine de l'ouest à un degré élevé, plus élevé que dans les autres pays et même qu'en 1928, ce qui démontre que la politique commerciale française n'est pas responsable du déclenchement de la crise des échanges.

L'exportation a diminué en Allemagne et en Italie. Elle a progressé en Grande-Bretagne et en France, mais, là encore, à un accroissement du volume correspond une baisse sérieuse des valeurs.

Repronons, en conclusion, certaines affirmations apportées au cours de ce texte: la discordance entre l'évolution industrielle des pays occidentaux confirme, renforcée par l'accroissement des achats, à l'extérieur, de matières premières, la retraite des pays sur leurs frontières. On vise à n'importer que des matières brutes contre lesquelles on impose des produits finis. Les accords de troc qui se multiplient le démontrent parfaitement. Malheureusement, le commerce triangulaire disparaît. La pratique des échanges purement bilatéraux explique, en grande partie, l'affaissement du commerce extérieur. L'année 1934 a été une période d'attente défensive, les Etats, pendant douze mois, protégés par leur législation restrictive sur les produits ou les devises, ont préparé, soigneusement, une technique et une orientation nouvelles de leur politique économique et commerciale.

Ch. B.

Le Mètre... de l'Heure

La publication récente du Tome XVIII des Oeuvres complètes de Huygens intéresse tout particulièrement les amis de la Chronométrie. Ce plendide volume renferme en effet le texte et la traduction française de l'*Horologium Oscillatorium* qui occupent, appendices compris, quelque 340 pages soit la moitié de l'ouvrage.

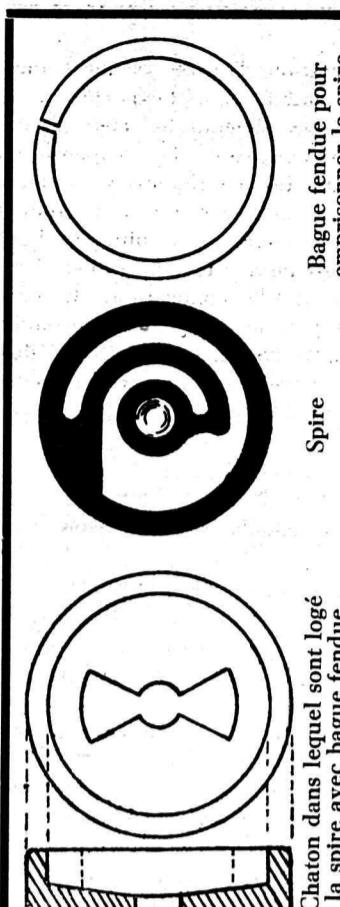
Comme les précédents, ce volume est de la part de son éditeur, la Société hollandaise des Sciences, l'objet d'une présentation somptueuse. Tous ses textes sont accompagnés de notes explicatives ou complémentaires données par des écrivains particulièrement compétents. De sorte que les 700 pages dont il se compose sont aussi intéressantes à lire qu'à regarder.

Bien entendu, je ne songe pas à donner l'analyse de ce Tome. Je dirai seulement qu'il nous fait connaître tout ce qu'a fait Huygens en horlogerie depuis 1673, date de la publication de l'*Horologium Oscillatorium* jusqu'à sa mort survenue en 1695.

Ce que je voudrais essayer de mettre ici en relief, c'est la proposition 25 de la quatrième partie de l'ouvrage, intitulée *De Mensurae Universelis et Perpetuae, Constituenda Ratione* (De la manière d'établir une mesure universelle et perpétuelle).

Voici comment Huygens justifie sa proposition:

« Une mesure certaine et permanente des grandeurs, qui ne soit sujette à aucun accident et ne puisse être détruite ni détériorée par l'injure ni la durée des temps, est une chose forte et recherchée depuis longtemps par nombre de gens. Si l'on en avait trouvé une aux temps anciens, les discussions actuelles sur la mesure des vieux pieds romain et hébreu ne seraient pas si confuses. Or, cette mesure est aisément établie au moyen de notre horloge, tandis que, sans celle-ci, elle ne saurait être obtenue, ou ne l'être que très difficilement. Il est vrai que ceci a été tenté par quelques personnes en utilisant la simple oscillation des pendules, en comptant les oscillations correspondant à une révolution entière du ciel, ou à celle d'une partie du ciel, connue par les distances de certaines étoiles fixes suivant leur ascension droite; mais, d'une part, on n'arrive pas de cette manière à une certitude égale à celle qu'on atteint par l'emploi des horloges, et d'autre part, ce labeur est extrêmement pénible et ennuyeux à cause de l'exactitude avec laquelle il faut compter. D'ailleurs, il faut encore, outre les horloges, pour arriver à la recherche tout à fait précise de cette mesure, quelque chose que nous fournit la connaissance des centres d'oscillation. C'est le motif pour



Messieurs les Fabricants d'horlogerie, d'assortiments et de pivotages

La Fabrique du Grenier Erismann-Schinz S. A.

vous offre, pour rendre vos montres incassables, son dispositif Shock-Absorber Etoile connu depuis plusieurs années avec le nouveau

Shock-Resist

Simplicité incomparable

Efficacité reconnue

Unique, pas de difficulté au remontage

L'huilage se fait avec la même facilité qu'habituellement par les encoches pratiquées au chaton.

Assortiment. Pas de changement pour les montres munies du Shock-Resist.

Pivotage. L'axe de balancier ne subit qu'une petite modification, qui, une fois connue par la clientèle, sera exigée pour tous les pivotages.

Le **Shock-Resist** est livré monté dans un chaton.

Les nombreuses attestations qui ont été délivrées confirment la juste valeur du

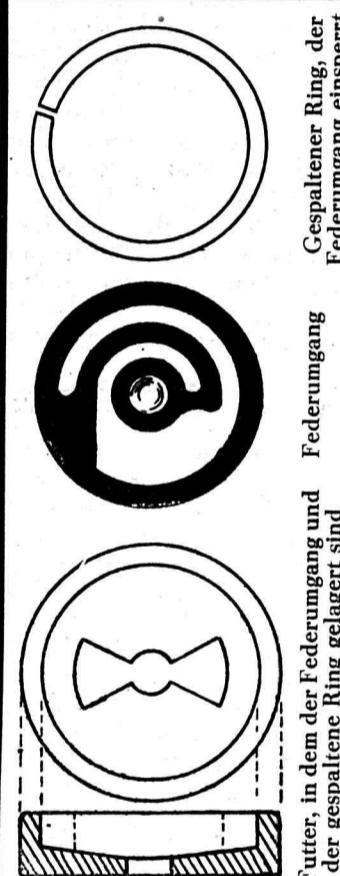
Shock - Resist

Voyez les deux avantages indiscutables de ce nouveau pare-choc.

Par un procédé de fabrication spéciale nous garantissons le trou de pierre parfaitement centré par rapport au pourtour.



Après un choc, la pierre reprend automatiquement sa place sous l'action du bras élastique.



An die Herren Uhrenfabrikanten, von Assortiments und Pivotages

Die Fabrik Erismann-Schinz A.-G., in Neuenstadt (Schweiz)

offre Ihnen, um Ihre Uhren unzerbrechlich zu gestalten, ihr Dispositif Shock-Absorber Etoile, das seit mehreren Jahren bekannt ist, mit dem neuen

Shock-Resist

Unvergleichliche Einfachheit

Anerkannte Wirksamkeit

Einzig, keine Schwierigkeiten beim Aufziehen

Das Oelen geschieht in der gleichen einfachen Weise wie gewöhnlich durch das Oelreservoir.

Assortiment. Keine Änderung für die mit Shock-Resist versehenen Uhren.

Pivotage. Die Balancierachse erleidet nur eine kleine Änderung, die, wenn einmal bei der Kundschaft bekannt, von derselben für alle Pivotages verlangt wird.

Der **Shock-Resist** wird in einem Chaton geliefert.

Die zahlreichen Anerkennungen, die ausgehändigt wurden, bestätigen den wirklichen Wert des

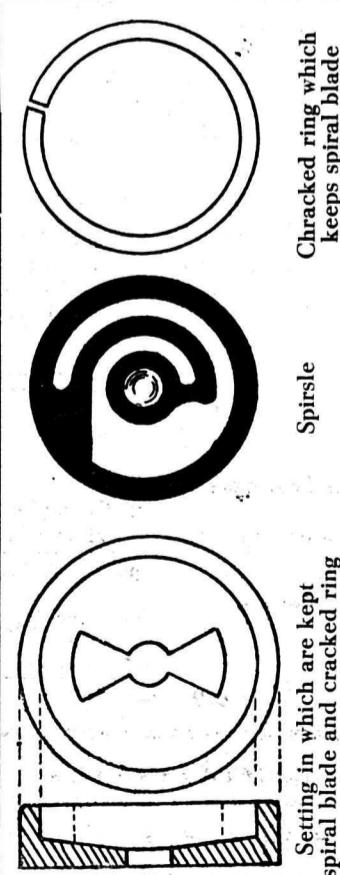
Shock - Resist

Beachten Sie die zwei unwiderruflichen Vorteile dieses neuen „pare-choc“.

Durch ein neues Fabrikationsverfahren ist es uns möglich, das genau zentrierte Steinloch zum Umkreis zu garantieren.



Nach einem Schlag nimmt der Stein automatisch durch die Aktion des elastischen Armes seinen Platz wieder ein.



To Messrs the Watchmakers, Assortmentmakers and Pivoting workshops

The factory Erismann-Schinz S. A., Neuveville (Switzerland)

offers you its Star Shock-Absorber device, known for several years already to make your watches

Shock-proof.

The devise is

Very simple

Most efficient

Unic, no difficulty for the assembling

Oiling done as usually through the slots in the setting.

Escapements no modification necessary for watches provided with the shock resist device.

Pivoting. Only a small alteration is necessary tho' the balance staff and when known by the customers will be required in a general way.

The shock-resist device is supplied lodged in a setting.

The many attestations received prove the efficacy of the device the

Shock - Resist

Kindly observe the two irrevocable advantages of this new „pare-choc“.

Through a new manufacturing process we can guarantee the centring of the jewel hole to its circumference.



After a shock, the jewel takes automatically its own place again through the action of the elastic arm.

lequel nous ne traitons ce sujet qu'après avoir établi la théorie de ces centres.

« Les horloges les plus propres à ce but sont celles dont les oscillations marquent les secondes ou les demi-secondes, et qui sont pourvues d'aiguilles pour les indiquer. En effet, après qu'une horloge de ce genre a été réglée par l'observation d'étoiles fixes sur la durée moyenne des jours, suivant la méthode que nous avons enseignée dans la description de l'horloge, il faut suspendre à côté d'elle un autre pendule simple, c'est-à-dire une sphère de plomb ou d'une autre matière pesante, attachée à un fil mince, et mettre ce pendule en mouvement par une légère impulsion. Il faut ensuite allonger ou raccourcir le fil jusqu'à ce que les oscillations s'accordent parfaitement, pendant un quart d'heure ou une demi-heure, avec celle du pendule qui fait partie de l'horloge. J'ai dit qu'il fallait mettre le pendule en mouvement par une légère impulsion parce que de petites oscillations, par exemple de 5 ou 6 degrés, ont des périodes passablement égales, tandis qu'il n'en est plus de même des grandes. Si l'on mesure alors la distance du point de suspension au centre d'oscillation du pendule simple et qu'on divise cette distance, dans le cas où les oscillations simples correspondent à des secondes, en trois parties égales, chacune de celles-ci donnera la longueur du pied que nous avons appelé ci-dessus Pied horaire et qui, de cette façon peut non seulement être déterminé par toutes les nations, mais aussi être reconstitué dans les siècles à venir. D'où il suit que les longueurs de tous les autres pieds étant une fois exprimées par leurs rapports à ce pied-ci, elles pourront désormais être connues aussi avec certitude. Nous avons déjà dit plus haut que le Pied parisien est au Pied horaire, tel que nous l'avons défini ici, comme 864 est à 881, ce qui revient à dire que le Pied parisien étant donné, le pendule simple dont les oscillations correspondent aux secondes a une longueur de trois de ces pieds augmentée de 8 lignes et demie. Et le Pied parisien est au Pied rhénan, dont on se sert dans notre patrie, comme 144 est à 139, c'est-à-dire que le premier surpassé le second de 5 lignes parisiennes. Le Pied rhénan et les autres pieds quelconques acquièrent ainsi une longueur fixée pour toujours. »

Je ne sais pas si vous êtes comme moi; mais la première fois que j'ai lu ça, je me suis dit: Comme unité fondamentale de longueur, c'est épantant! Et l'admiration que je professais déjà pour Huygens s'est trouvée portée au carré! Je voyais très nettement que sa détermination des centres d'oscillation avait précisément pour objet de permettre celle de la longueur vraie, de la longueur réelle du pendule qui n'est pas du tout la distance du point de suspension au centre de la lentille, comme on se l'imaginait avant lui.

Mais j'ai été obligé de déchanter, au moins légèrement, quand il m'est arrivé de soumettre la question à des métrologistes.

Jusqu'ici l'unité fondamentale de longueur de la métrologie est le mètre. Vous savez, ce brave mètre que, dans les vieilles arithmétiques, on définissait la dix millionième partie du quart du méridien terrestre. Aujourd'hui, on qualifie simplement le mètre, la longueur de l'étalon qui repose dans le souterrain du Bureau international des Poids et Mesures.

En ce moment-ci, le mètre — l'étalon de Breteuil est battu en brèche par un concurrent que l'on dit sérieux dans le domaine des physiciens. Ce concurrent est la longueur d'onde lumineuse qui serait, paraît-il, quelque chose d'idéal. A condition, bien entendu, que l'on tienne compte d'un certain nombre de conditions que j'énumerais dans « La Nature » du 1er mars 1931, d'après M. Pérard, qui se connaît tout particulièrement en ces matières.

Ces conditions sont:

- 1^e l'état hygrométrique de l'air
- 2^e la température
- 3^e la pression
- 4^e la pureté du métal employé
- 5^e la présence des raies satellites
- 6^e le renversement spontané des raies
- 7^e la forme de la lampe
- 8^e sa grandeur
- 9^e sa température et sa pression intérieures
- 10^e la fréquence du courant électrique
- 11^e le procédé d'observation et d'excitation
- 12^e le champ électrique
- 13^e la présence des isotopes...

Et ce n'est pas tout!

En attendant que les physiciens aient mis les choses au point, notons que dans le monde scientifique, on regarde sinon avec mépris, du moins avec dédain, l'Étalon-longueur du pendule. Et pourquoi? Essentiellement parce que, dans la longueur du pendule battant la seconde, intervient l'élément gravité qui varie suivant les lieux où l'on opère.

Or, pour répondre à cette déclaration, je n'ai qu'à me reporter à la page 166 de l'ouvrage de Bouasse: Construction, Description et emploi des appareils de mesure et d'observation. J'y lis ceci:

« La meilleure preuve que ce n'était qu'un prétexte, est le choix de la longueur du méridien terrestre au lieu de celle du Pendule battant la seconde, longueur qui est autrement facile à retrouver que celle du méridien... Pour ce qui est de la longueur du pendule, on la repoussa parce que la seconde est une unité de temps arbitraire et parce qu'il ne faut pas faire intervenir le temps et la pesanteur dans une unité de longueur. Raisons qui n'ont aucune valeur pour le savant moderne. »

Il est clair comme le jour que, si l'on admet comme unité de longueur, celle du pendule battant la seconde au Pavillon de Breteuil, on a quelque chose d'absolument précis et de très facile à retrouver en cas de perte, et quelle que soit la gravité.

Les erreurs de mesure sont du même ordre en chronométrie que dans les déterminations les plus méticuleuses des longueurs d'onde.

Ouvrez l'« Annuaire du Bureau des Longitudes » de 1934. Vous y trouverez une étude de M. Esclangon, directeur de l'Observatoire de Paris, intitulée: La distribution téléphonique de l'heure et l'horloge parlante de l'Observatoire de Paris. Et dans cette étude vous lirez ces phrases:

« C'est seulement vers la fin du XVIII^e siècle que, surtout en France, sous l'impulsion d'horlogers tels que Lepaute et Leroy, l'horlogerie devint une science mécanique de précision dont les progrès, qui n'ont cessé de croître, sont devenus considérables. Les horloges en usage dans les Observatoires, par exemple, sont devenues, en effet, si parfaites, que leurs variations diurnes de marche sont actuellement moindres qu'un centième de seconde. »

Un centième de seconde! Qu'est-ce que c'est?

Il y a 86,400 secondes dans une journée. Par conséquent 8,640,000 centièmes de seconde.

Par conséquent, une erreur de moins d'un centième de seconde, c'est une erreur d'à peu près un dix-millionième.

Or, un dix-millionième de mètre c'est un dix-millième de millimètre. Autrement dit un dixième de micron. Et le dixième de micron, c'est, si je ne me trompe, à peu près l'erreur minima des déterminations de mesures métriques.

Dans ces conditions, il me semble que les métrologistes — ou métrologues — qui veulent changer l'unité fondamentale de longueur, devraient mettre sur le même pied que les unités qu'ils préconisent la longueur du pendule battant la seconde, longueur facile à déterminer, facile et bien moins onéreuse que les déterminations actuelles et celles en perspective.

Si d'ailleurs on remonte aux origines du système métrique, on trouve, au premier plan des recherches et des suggestions des savants, cette longueur du pendule à seconde préconisée par La Condamine, Picard, Roemer, Condorcet, Talleyrand et nombre d'autres personnages connus.

Le très curieux volume de M. Adrien Favre sur les origines du système métrique donne une foule de détails sur une question à peu près inconnue de la plupart des horlogers. Je terminerai en citant un qui paraît vraiment extraordinaire:

« Le secrétaire d'Etat américain Jefferson était tout à fait partisan du pendule et ne se rallia jamais à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Et vraisemblablement les Etats-Unis auraient, à son instigation, adopté comme unité le cinquième de la longueur d'une tige oscillante battant la seconde sous le parallèle de 45°! »

Le mètre horaire, le Mètre de l'Heure, aurait ouvert au système métrique la porte du monde anglo-américain!

Qu'on y pense!

Il est toujours là qui attend avec une patience infinie!

Léopold REVERCHON.

Prescriptions étrangères en matière de devises

(Des Informations économiques, OSEC, Lausanne)

Bolivie.

Il semblerait que le commerce clandestin des devises qui existait jusqu'à maintenant ait été transformé en un marché libre, légal. Le cours officiel (£ 1 = 20—20,2 Bs.) subsiste. La répartition à ce cours a lieu pour les besoins de l'Etat et pour l'importation des marchandises indispensables et est rendue possible par le fait que les exportateurs doivent abandonner à la Banque Centrale bolivienne, au cours officiel, 55 % des sommes produites par l'exportation de l'étain et 5 % des som-

mes produites par l'exportation d'autres produits indigènes. De plus, il a été établi, pour l'exportation de différentes marchandises (spécialement les métaux, cafés, peaux et laines), une obligation de compensation de devises; les exportateurs des marchandises en question fixent, en accord avec l'industrie, un cours auquel ils sont tenus de remettre, pour les besoins de l'importation, 20—65 % des sommes rapportées par l'exportation, par l'entremise d'une commission de contrôle des devises. Pour le paiement des autres produits de première nécessité, on a recours au marché libre dont les cours sont sensiblement élevés. Actuellement, il ne faudrait faire de livraisons en Bolivie que contre paiement préalable en devises étrangères.

Lettonie

De même que pour le premier trimestre, il a été prévu, pour le paiement des importations d'avril à juin 1935, une quantité plus élevée de devises, soit un montant de 10 millions de Ls.

Service de compensation.

Situation au 15 mars 1935

Bulgarie

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Bulgarie	fr. 14,120,782.19
Paiements aux exportateurs suisses	» 12,316,500.26
Solde Avoir Suisse	fr. 1,804,281.93
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Bulgarie	fr. 8,614,742.37
Total à compenser	fr. 10,419,024.30
Dernier Bordereau payé No. 7652/2816.	

Chili

Avoir suisse au Banco Central de Chili	fr. 720,960.55
Créances suisses non couvertes au Chili	» 2,239,034.89
Total à compenser	fr. 2,959,995.44

Grèce

Avoir suisse à la Banque Nationale de Grèce	fr. 4,664,842.85
Paiements aux exportateurs suisses	» 3,947,280.36
Solde Avoir Suisse	fr. 717,562.49
Créances suisses non échues en Grèce	fr. 2,11,004.04
Total à compenser	fr. 3,468,566.53
Derniers Bordereaux payés Nos. 6713/2650/7816.	

Hongrie

Avoir suisse à la Banque Nationale de Hongrie	fr. 8,932,218.68
Paiements aux exportateurs suisses	» 8,891,047.58
Solde Avoir Suisse	fr. 41,171.10
Créances suisses non échues en Hongrie	fr. 3,814,554.02
Total à compenser	fr. 3,855,725.12
Dernier Bordereau payé No. 2136/2136.	

Roumanie

Avoir suisse à la Banque Nationale de Roumanie	fr. 39,384,736.30
Paiements aux exportateurs suisses	» 26,822,748.67
Solde Avoir Suisse	fr. 12,561,987.63
Autres créances déclarées non encore échues en Roumanie	fr. 18,377,196.46
Total à compenser	fr. 30,939,184.09
Derniers Bordereaux payés 10524/9297/13800/12460/7392.	

Turquie

Avoir suisse à la Banque Nationale de Turquie	fr. 3,539,650.77
Paiements aux exportateurs suisses	» 2,675,257.18
Solde Avoir Suisse	fr. 864,393.59
Créances suisses non échues en Turquie	» 1,693,370.31
Total à compenser	fr. 2,557,763.90
Dernier Bordereau payé No. 2109.	

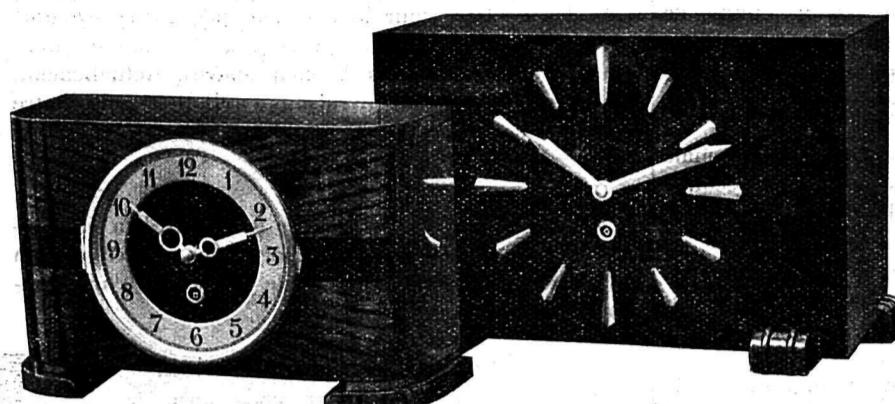
Yougoslavie

Avoir suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 21,709,345.53
Paiements aux exportateurs suisses	» 21,641,072.28
Solde Avoir Suisse	fr. 68,273.25
Créances suisses non échues en Yougoslavie	fr. 3,799,630.02
Total à compenser	fr. 3,867,903.27
Dernier Bordereau payé No. 17670/17347.	

Chronique financière et fiscale

Banque Fédérale S. A.</

Manufactures de Montres
Société Horlogère Reconvilier (Reconvilier Watch Co.)
Société Anonyme Louis Roskopf
à Reconvilier (Jura bernois, Suisse)



MONTRES DE POCHE ROSKOPF de bonne qualité de 16 à 30"
 MONTRES DE POCHE ANCRE de 16 à 20"
 MONTRES-BRACELETS ANCRE de 4 1/4 à 13"

SPÉCIALITÉS:



Mouvements ancre 8 jours pour compteurs
 Interrupteurs automatiques 8 jours pour lumière, radio, etc.
 Pendules 8 jours pour salons, bureaux, cuisine, etc.
 Montres et mouvements de montres pour automobiles
 Montres de voyage
 Montres d'aveugles, etc., etc.

Demandez le catalogue 1935



**5^{ème} Foire Suisse
de l'Horlogerie
Bâle**

30 MARS - 9 AVRIL 1935

section spéciale de la Foire Suisse

*Billets simple course
valables aussi pour
le retour.*

Cartes d'acheteurs au-
près des exposants ou
auprès de la Direction
de la Foire à Bâle

Dépôts
 Brevets d'invention
 Marques et Modèles
 Office W. Koelliker
 Bienne
 Rue Centrale 93. Téléphone 31.22

**NOTZ & CO.
BIENNE**
**ACIER
SANDVIK**

BREVETS
 en tous pays
W. Moser, Ing. Cons.
La Chaux-de-Fonds
 78, rue Léop. Robert, Tél. 22.182
 Bienne
 43, rue de la Gare, Tél. 52.55

Pierres d'horlogerie

rubis et grenats, bonne qualité. Pierres à chasser. Pierres calibrées pour horlogers et réhabilleurs sont fournies par

S. Fell-Dähler, fabr.
rue d'Aarberg 15, Bienne.
Téléph. 22.54.

A sous-louer
Magasin Lucerne
 meilleure position, avec ou sans installation pour horlogerie-bijouterie.
 Loyer réduit.

Adresser offres sous chiffre P 1511 N à Publicitas Neu-châtel.

A vendre

pour cause de changement de fabrication quelques grosses d'ébauches 8 3/4 lignes à prix très avantageux.

Faire offres sous chiffre P 2791 J à Publicitas St-Imier.

A vendre machines pour le

rectifiage

des diamètres de pierres à chasser, procédé pour grande quantité garanti au 1/4/100.

Adresser offres sous chiffre P 2357 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

OFFICE FIDUCIAIRE
Dr F. SCHEURER & Cie

Neuveville Bienne Neuchâtel
 Tél. 46 Tél. 23.34 Tél. 4.19

A vendre
une fabrique d'horlogerie

pour cause d'âge et de santé; moyenne grandeur, avec représentants dans plusieurs pays, avec bonnes commandes et bons clients. Affaire intéressante pour commerçant routiné. Event. on resterait intéressé. En ordre avec les conventions.

Offres sous chiffre O 20452 U à Publicitas Bienne.

HORLOGERIE

Maison de gros, d'ancienne renommée, demande pour de suite relation avec fabriques de montres de poche pour messieurs, or, ancre, poli, lép. et sav., év. montres-bracelets 8 3/4 lig. ancre doublé. L'intéressé se rendra sous peu en Suisse.

Offres sous «Bon et bon Marché» à S. Gumaelius Annonsbyra, Fredsgatan 10, Stockholm (Suède).

FAISEUR D'ÉTAMPES-CALIBRISTE

de première force, capable d'entreprendre n'importe quel calibre, connaissant à fond les étampes à rectifier, système le plus moderne, cherche changement de situation.

Adresser offres sous chiffre P 2880 J à Publicitas St-Imier.

On cherche preneurs
 pour
mouvements ou montres complètes
 17 lig. 22/12 et 10 1/2 lig.

Disponible de suite.

500 portes-échappements

Adresser offres sous chiffre P 2395 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

ÉTATS-UNIS

Acheteur d'une maison américaine, en Suisse les premiers jours d'avril, s'intéresse aux mouvements 3 3/4, 4 2/3, 6 3/4, 7 3/4, 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2" rond, uniquement bonne qualité sérieuse 7 et 17 rubis, de même qu'à toutes autres nouveautés intéressant le marché américain.

Offres avec tout derniers prix et échantillons pour fin courant à case postale No. 84, Bienne I.

Nous nous intéressons pour des mouvements et montres

11 3/4 et 12 lig. ancre, 15 rubis

en grande série contre paiement au comptant. Éventuellement aussi pour des postes de liquidation. — Faire offres sous chiffre C 20495 U à Publicitas Bienne.

Avis mortuaire

Nous avons le profond regret de faire part aux nombreux amis et connaissances qu'il possédait en Suisse, du décès, survenu à Londres en date du 7 mars, de

Mr. W. E. Tucker

membre du Conseil d'administration de notre Société

Tous ceux qui ont eu le privilège d'avoir affaire avec le défunt garderont de lui un bon souvenir.

Conseil d'Administration et Direction
de Büren Watch Company S. A.

Büren s/A.

BLOCS A COLONNES

de haute précision

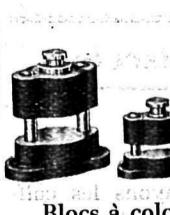
Prix sans concurrence. Livraison rapide

Péférez le bloc Hauser

Henri HAUSER S. A.

Machines de précision

Tél. 49.22 BIENNE



Compte de Profits et Pertes

DOIT	
Dépenses d'administration	fr. 6,530,819.79
Intérêts passifs	8,382,648.40
Impôts	773,289.05
Allocations à Caisse de pensions	198,826.—
Amortissements	1,652,282.54
Solde actif	3,857,096.04
Total	fr. 21,394,961.82

AVOIR

Solde reporté de 1933	fr. 1,519,824.65
Intérêts actifs	13,677,285.45
Portefeuille	2,672,493.66
Commissions	3,372,562.24
Fonds publics, syndicats	152,795.82
Total	fr. 21,394,961.82

Après l'approbation des comptes par l'assemblée générale des actionnaires, qui a eu lieu samedi 9 courant, le bilan se présente comme suit:

ACTIF

Caisse, virements, coupons	fr. 44,539,457.09
Banques	24,247,976.21
Effets en portefeuille	37,734,434.39
Avances	92,403,847.54
Comptes-courants débiteurs	196,778,366.98
Fonds publics, syndicats	30,994,164.55
Hôtels de la banque, immeubles	7,725,000.—
Autres actifs	790,482.37
Total	fr. 435,213,729.13

PASSIF

Capital-actions	fr. 75,000,000.—
Fonds de réserve, ord. et extraord.	30,000,000.—
Banques	23,965,139.23
Comptes-courants, créanciers	191,008,789.53
Obligations	85,175,200.—
Chèques, traites, acceptations	24,894,582.88
Autres passifs	1,312,921.45
Dividende 1934 (3 %)	2,250,000.—
Report à nouveau	1,607,096.04
Total	fr. 435,213,729.13

MM. Dr. C. H. Gossweiler à Berne, Victor Mettler à St-Gall et M. Savoye à St-Imier, membres du Conseil d'Administration dont le mandat était expiré, ont été confirmés dans leurs fonctions, de même les Commissaires-vérificateurs.

Chronique du travail**Le marché suisse du travail pendant le mois de Janvier 1935.**

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail communique que l'aggravation saisonnière de la situation du marché suisse du travail, qui avait été sensiblement atténuée en décembre 1934 — contrairement à ce qui s'était produit en décembre 1933 — par la clémence du temps, s'est accentuée en janvier 1935 dans des proportions extraordinaires sous l'influence du froid et de la neige. Le nombre total des demandes d'emploi inscrites aux offices du travail est passé de 91,196 à 110,283 de fin décembre 1934 à fin janvier 1935, dépassant dès lors de 11,136 le nombre correspondant de l'année précédente et de 9172 le maximum qui avait été atteint à fin janvier 1933. L'augmentation est de 19,087 pour janvier 1935, contre 4180 seulement pour janvier 1934 et 19,224 pour janvier 1933. Elle porte presque exclusivement sur la main-d'œuvre masculine. De fait, 9/10 des demandes d'emploi inscrites à fin janvier 1935 émanent de personnes du sexe masculin et 1/10 seulement de personnes du sexe féminin. Bien que le chômage fût dans l'ensemble plus considérable à fin janvier 1935 qu'à fin janvier 1934, il comprenait sensiblement moins de femmes cette année que l'année dernière.

Le chômage complet a augmenté dans tous les groupes professionnels, excepté l'industrie hôtelière. L'état de l'emploi s'est surtout aggravé pour les ouvriers du bâtiment.

7194 personnes, dont environ 6950 sont comprises dans les demandes d'emploi inscrites, étaient occupées à la fin de janvier 1935 aux travaux de secours et dans les camps de travail subventionnés par la Confédération.

Quant aux offres d'emploi, elles ont été dans divers groupes professionnels légèrement plus nombreuses que le mois précédent, mais n'en étaient pas moins dans l'ensemble sensiblement moins nombreuses que l'année précédente (1453 à fin janvier 1935, contre 1150 à fin décembre 1934 et 1821 à fin janvier 1934).

Pour ce qui est du chômage partiel, il ressort des informations des offices du travail qu'il a légèrement

augmenté en janvier 1935, surtout dans l'industrie des métaux et machines.

Dans l'industrie horlogère, la situation générale du marché du travail s'est peu modifiée, à part quelques déplacements de chômage partiel à chômage complet. Il y avait 10,631 demandes d'emploi inscrites à fin janvier 1935, soit à peu près le même nombre qu'à fin décembre 1934. Il y en avait environ 2400 de moins qu'à fin janvier 1934.

Nombre des assurés à fin décembre 1934

Caisse de chômage de la F. O. M. II.	65,699
dont: ouvriers sur métaux	44,886
horlogers	20,813
Chômeurs complets par 100 assurés à fin déc. 1933	15,2 16,7 23,1
sep. 1934 nov. 1934 déc. 1934	7,5 11,0 16,3
Caisse de chômage F. O. M. H.	22,9
dont: ouvriers sur métaux	17,5 31,6 29,0
horlogers	34,0 37,8
Chômeurs partiellement par 100 assurés à fin déc. 1933	15,0 14,9 16,9
sep. 1934 nov. 1934 déc. 1934	9,4 10,9 13,2
Caisse de chômage F. O. M. II.	23,4
dont: ouvriers sur métaux	17,0 26,9 23,6
horlogers	36,7 24,9

Chronique sociale**Les prix de détail et le coût de la vie en Janvier 1935.**

Selon l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, l'indice suisse du coût de la vie a diminué de 0,6 % en janvier 1935. Il était dès lors à 128 (juin 1914 = 100) à la fin de ce mois, contre 129 à la fin du mois précédent et 131 à la fin de janvier 1934. Cette diminution reflète principalement de nouvelles et importantes baisses survenues dans les prix de la viande, ainsi que des baisses subies par les prix des œufs. L'indice spécial de la dépense alimentaire a diminué de 1,1 % en janvier 1935, de sorte qu'il était à 113 à la fin de ce mois, contre 114 à la fin du mois précédent et 117 à la fin de janvier 1934. L'indice de la dépense relative au chauffage et à l'éclairage a aussi légèrement diminué, passant de 116 à 115 de fin décembre 1934 à fin janvier 1935.

En ce qui concerne les denrées alimentaires, la plupart des villes participant à l'enquête ont annoncé des prix moins élevés pour les œufs, de sorte que l'indice de cet article a fléchi de 12 %. L'indice des graisses et huiles s'est, au contraire, très légèrement orienté à la hausse (+ 1 %). De nouvelles et importantes baisses se sont produites dans les articles de boucherie et de charcuterie; c'est la viande de porc qui a le plus diminué de prix; la viande de veau a aussi subi de nouvelles baisses dans diverses villes; il en a été de même du lard fumé; le prix moyen de la viande de boeuf a également un peu baissé. L'indice des articles de boucherie et de charcuterie a en conséquence diminué de 3 %. Le pain et les autres produits de céréales ne dénotent que des variations de prix insignifiantes. Le sucre et le miel accusent des prix moyens en légère baisse, de sorte que l'indice de cette catégorie d'articles a fléchi de 1 %. Les hausses de prix relevées dans certaines villes pour les pois jaunes ont fait monter légèrement (+ 1 %) l'indice des pommes de terre et légumes à cosse. Le café et le chocolat se sont inscrits à des prix à peu près inchangés. En résultat final, l'indice du groupe des denrées alimentaires s'est abaissé — on l'a vu plus haut — de 1,1 %.

Cette prépondérance des baisses apparaît également, si l'on considère le mouvement de la dépense alimentaire dans chacune des 34 villes participant à l'enquête. De fait, cette dépense a baissé dans 29 villes, à savoir d'environ 1 % dans 21, de 2 % dans 5 et de 3 % dans 3. Elle est restée à peu près inchangée dans 4 villes et a légèrement monté dans 1.

Dans le groupe du chauffage et de l'éclairage, les variations de prix ont été toutes insignifiantes. En résultat final, on constate pour l'ensemble une très légère baisse (- 0,2 %). Arrêté à l'unité, l'indice de ce groupe s'établissait à 115 à la fin de janvier 1935, contre 116 à la fin du mois précédent et 119 à la fin de janvier 1934.

L'indice du groupe de l'habillement est repris tel qu'il résulte des prix relevés l'automne dernier, soit à 115.

L'indice des loyers, d'après le calcul effectué la dernière fois en mai 1934, ressort en moyenne à 198 pour les grandes villes, à 160 pour les autres villes et à 182 pour l'ensemble des villes participant à l'enquête.

Nécrologie**Lucien Pezzoni, Bienné.**

On annonce le décès survenu à l'âge de 62 ans, de M. Lucien Pezzoni-Wysseier, fabricant d'horlogerie, à

Bienné. Venu d'Italie à l'âge de 17 ans, il passa d'ouvrier à termineur, puis exploita successivement différents comptoirs, soit seul, soit en association puis, ces dernières années, diriger un comptoir personnel, en se spécialisant dans la fabrication de la bonne montre.

Homme droit et de grand mérite, travailleur infatigable, d'un abord agréable, M. Pezzoni laissera le meilleur souvenir à ceux qui l'ont connu.

Fernand Nicolet, Bienné.

Le 1er mars courant est décédé à Bienné, M. Fernand Nicolet, à l'âge de 64 ans.

D'abord ouvrier horloger, il travailla en qualité de visiteur dans différentes fabriques, notamment l'Oméga et la Champagne. Désireux de donner plus d'extension à ses capacités professionnelles, il s'établit en 1919 et exploita une fabrique de balanciers dont les produits connurent une bonne renommée. M. Nicolet fut un fabricant zélé et sérieux. Il se retira des affaires en céder son entreprise à la Superholding. Le défunt laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont approché.

Frédéric Cuanillon, Neuchâtel.

M. Frédéric Cuanillon, doyen du Canton de Neuchâtel, fabricant d'horlogerie, est décédé dimanche 17 mars, à l'âge de 102 ans. Jusqu'à ses derniers jours, il se consacra à son entreprise. Tous auront connu la carrière de ce souriant vieillard devenu si populaire dans nos régions, qu'ils avaient appris à estimer tout particulièrement à cause de son esprit toujours alerte et de son passé de labeur.

Joseph Petermann, Moutier.

Le 1er mars est mort, victime d'un accident, M. Joseph Petermann, fabricant de machines à Moutier.

« Self-made man » dans toute l'acception du terme, parti de la situation modeste de mécanicien, il devint le chef d'une importante usine métallurgique qui porte aujourd'hui son nom. Spécialiste dans la construction des machines à décolleter, non seulement pour l'horlogerie, mais pour quantité d'autres branches, ses produits jouirent très tôt d'une réputation de premier ordre, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Organisateur méthodique, travailleur acharné, homme juste, calme, ferme, généreux, Joseph Petermann laisse un grand vide.

Louis Leroy, Paris.

L'horlogerie française est en deuil de l'un de ses meilleurs serviteurs. Le 17 février est décédé, à l'âge de 75 ans, Louis Leroy, officier de la Légion d'honneur, horloger de la marine, vice-président de la Chambre syndicale de l'horlogerie de Paris et de nombre d'institutions scientifiques, chef depuis 1889 de la maison L. Leroy & Cie, les réputés chronométriers français.

Jakob Kienzle, Schwenningen.

On annonce d'Allemagne, le décès survenu de M. le conseiller Dr. ing. e. h. Jakob Kienzle, fondateur de la maison Kienzle Uhrenfabriken A.-G., Schwenningen, à l'âge de 76 ans, l'un des pionniers de l'industrie horlogère allemande.

La « Fédération Horlogère Suisse » présente aux familles en deuil ses sympathies sincères.

Commerce extérieur**Suisse**

La Direction générale des douanes, Section de la statistique du commerce communiqué que les importations ont atteint, en février, 93,5 millions de fr. D'une manière absolue, elles ont ainsi rétrogradé de 0,2 millions par rapport à janvier 1935 et de 19,1 millions de fr. (16,9 %) en comparaison de février 1934. Les exportations se chiffrent par 67,0 millions de fr., et sont ainsi en augmentation de 6,3 millions de fr. sur le mois précédent (+ 10,4 %); elles accusent une avance de 1,3 millions de fr. (+ 1,8 %), sur celles de février 1934. Il est très probable que la durée inégale de la production mensuelle a influé sur le mouvement commercial, février 1935 comptant deux jours ouvrables de moins que le mois précédent. Relevons à ce sujet que le rapport entre le nombre des jours ouvrables et le résultat du commerce extérieur ne revêt pas la même importance que le rapport qui existe entre le nombre des jours ouvrables et la production, car il ne s'agit parfois que de fluctuations fortuites dont on ne peut naturellement tirer des conclusions définitives. Mais s'il est fait abstraction de la durée inégale des mois, la tendance se modifie par rapport à janvier et il en résulte une plus-value des importations.

Registre du Commerce**Raisons sociales :****Enregistrement:**

9/3/35. — Philippe Cuendet (Ph.-Pierre, C., de Ste-Croix), horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, optique, etc., Aubonne.

Modifications:

6/3/35. — Fabrique Le Prêt S. A., soc. an., fabr. de cadrans, Geneve-s-sur-Coffrane. Ernest Stähli cesse d'être présid. et adm. de cette société, et y est remplacé par Georges Rossetti, d'Italie. Emile-Louis-Frédéric Humbert, du Locle, est nommé membre, qui sign. désormais collect. entre eux, avec le 3e membre déjà inscrit Georges-Louis Calame.

12/3/35. — Solrex Watch Co. S. A., Tramelan-dessus Willy Tuscher, adm., décédé, est remplacé par Walter Tuscher, de Muhen, sign. seul.

13/3/35. — Charles Bieri, Wurm, Fritz Mugglin, horlogerie-bijouterie, Lucerne. Le chef de la maison a adopté le régime de la séparation de biens avec son épouse Anna née Bärtschi.

Radiations:

9/3/35. — Arthur Chopard, fabr. de pivotages ancre Neuchâtel.

9/3/35. — Di. Cuendet Fils, horlogerie, orfèvrerie, bijouterie, etc., Aubonne.

12/3/35. — A. Pavid, horlogerie, Genève.

Dessins et Modèles**Dépôts:**

N° 54119, 4 janvier 1935, 18 h. — Cacheté, — 1 modèle. Pince à couper. — Veuve Théodore Dumont, successeur de Théodore Dumont Fils, Montignez (Suisse). Mandataire: Ed. v. Waldkirch, Berne.

N° 54164, 12 janvier 1935, 20 h. — Cacheté. — 12 dessins. — Boîtes de montres. — René Schmitt-Schweingruber, bijoutier-joaillier, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Prolongation:

N° 45304, 16 décembre 1929, 9 h. — (Ille période 1934-1939). — 4 modèles. — Boîtes de montres et montres de poche. — Gabus frères, Usine Safir, Le Locle (Suisse); enregistrement du 17 janvier 1935.

Radiations:

N° 36598, 1er octobre 1924. — 3 modèles. — Mouvements pour montres-bracelets.

N° 44955, 2 octobre 1929. — 1 modèle. — Raquetterie avec dispositif amortisseur de chocs, pour montres.

CARTONNAGES DE LUXE

pour montres-bracelets, cuir et moiré et montres de poche en tous genres et aux prix modérés offre:

J. Langenbach S. A.

Fabrique de cartonnages et papier ondulé,

Lenzbourg (Argovie)

Vérfiages

très soignés, au centième. Demandez notre tarif.

A. GONTIER,

rue du Rhône 31, **Genève.**

Représentation

d'une fabrique d'horlogerie, qui fait la grande et petite pièce est cherchée par horloger et commerçant capable pour Extrême-Orient.

Offres sous **Mc 3490 Y** à **Publicitas Berne.**

Horloger complet

cherche place comme visiteur - retoucheur dans bonne fabrique d'horlogerie, éventuellement on s'intéresserait financièrement.

Offres sous chiffre **Wc 20473 U** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Sommes acheteurs

montres 16 et 18" cylindre, 10 rub. argt. gall. et métal gall. Payables au grand comptant.

Offres sous chiffre **P 2414 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

OCCASIONS

en tous genres de montres et mouvements cylindre et ancre sont achetées. Paiements au grand comptant. Discréption absolue.

Offres sous chiffre **P 2415 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

PIERRES FINES

Vérfiages - Amincissages

Epaisseur entre 1/100

Prix intéressants

A. GIRARD

Eriach (lac de Bienne)

Fournitures de bureau

TIMBRES CAOUTCHOUC

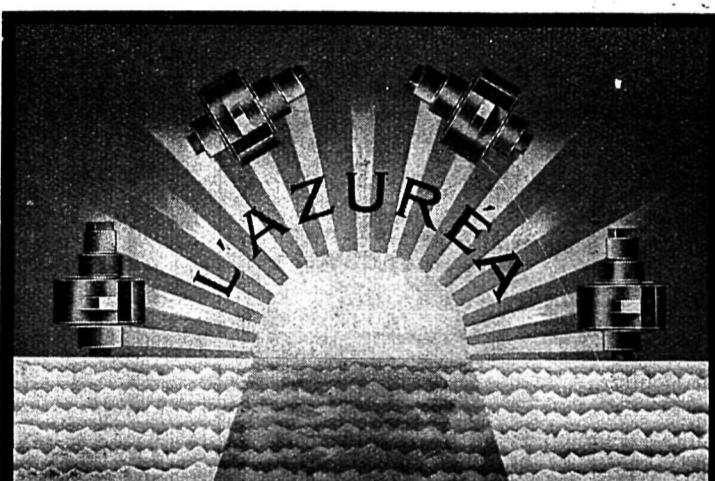
Librairie - Papeterie

Chaux-de-Fonds

LUTHY

L'ARBRE DE BARILLET

piqué et pivoté au 1/2 centième est la principale spécialité de la maison



MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE

CELESTIN KONRAD
MOUTIER

(SUISSE)

**GRANDE PRODUCTION
HAUTE PRÉCISION**

Références de premier ordre à disposition.

FABRICANTS!

TENTEZ L'ACHETEUR
PAR UNE PUBLICITÉ
INTELLIGENTE ET
BIEN FAITE.

**HAEFELI & CO.
LA CHAUX-DE-FONDS
ARTS GRAPHIQUES**

Jean Hirsch

Avocat

a ouvert son étude

**Rue Léopold Robert 66
à La Chaux-de-Fonds**

Renseignements et consultations juridiques.

Encaissement de créances.

Procédures civiles et pénales.

Téléphone 22.346

Celui qui répond à une annonce sous chiffre en joignant des

Photographies et Certificats originaux

le fait sous sa propre responsabilité.

L'adresse des annonciants utilisant un chiffre ne pouvant en aucun cas être divulguée, Publicitas ne garantit pas la restitution de ces documents et ne peut assumer de ce fait aucune responsabilité.

Ne joindre que des COPIES de certificats.

VOYAGEUR

visitant toute l'Autriche avec auto, Vienne y compris, cherche la représentation de marchandise bon marché provenant d'une fabrique d'horlogerie capable.

Offres sous chiffre **P 2410 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Ogival Watch

Téléphone 22.431

La Chaux-de-Fonds
livre le mouvement

4 2/3 F.H.F.

Pensez-y!



MONNIER RADIUM
LA CHAUX-DE-FONDS
TOURELLES 38
TÉLÉPH. 22.438

Mouvement de la balance commerciale

	Importations (en millions de francs)	Exportations	Déficit %
Moyennes mensuelles:			
1932	146,9	66,8	80,1
1933	132,9	71,1	61,8
1934	119,5	70,4	49,4
dont T. P. R. 1934	6,4	8,6	
Février 1934	112,6	65,7	46,9
dont T. P. R.	7,7	8,9	
Janvier-Février 1934	224,7	122,8	101,9
dont T. P. R.	13,8	16,2	
Janvier 1935	93,7	60,7	33,0
dont T. P. R.	5,5	7,4	
Février 1935	93,5	67,0	26,5
dont T. P. R.	7,3	8,7	
Janvier-Février 1935	187,2	127,7	59,5
dont T. P. R.	12,8	16,1	

(T. P. R. = trafic de perfectionnement et de réparation).

L'avance des exportations se reflète dans la diminution de l'excédent des importations. Sauf en 1933, il s'était produit toutes les années précédentes, de janvier à février, une amélioration de notre balance commerciale (diminution du déficit). Cette fois, la proportion des importations non couvertes par des exportations, c'est-à-dire le déficit de notre commerce extérieur, ressort à 28,4 % des importations contre 35,2 % en janvier 1935, et 41,7 % en février 1934.

Soulignons à ce sujet que, du point de vue du commerce extérieur, tout recul enregistré dans la passivité du bilan consécutivement à un ralentissement des importations n'est pas sans plus un symptôme favorable car, pour tirer une conclusion, il faut également discerner si la modification a été provoquée par des articles de luxe ou d'agrément, ou au contraire par des marchandises de première nécessité (par exemple matières destinées à recevoir un complément de main-d'œuvre, denrées alimentaires).

En rapport avec le mouvement des valeurs dans le commerce extérieur, la relation entre les importations et les exportations s'est modifiée en faveur de ces dernières. Ainsi à chaque millier de francs figurant aux sorties correspondent cette fois-ci 1396 fr. aux entrées, alors qu'en janvier cette cote ressortait encore à 1545 fr. (février 1934: 1713 fr.).

Comparativement à janvier (du point de vue purement arithmétique), les importations ont fléchi plus fortement en quantité qu'en valeur. L'évolution quantitative de ce trafic dépend souvent des fluctuations de prix; ce phénomène est souvent plus apparent pour les marchandises consomptibles que pour les moyens de production. En moyenne générale, les prix statistiques à l'importation sont légèrement supérieurs à ceux de janvier.

Le regain d'activité de nos ventes à l'étranger est caractérisé par la cote d'exportation par jour ouvrable; cette cote est montée de 2,3 à 2,8 millions de fr. Calculées aussi par jour ouvrable, les quantités de marchandises exportées ont passé, pendant le même laps de temps, de 12,096 à 13,004 quintaux métriques. D'après les chiffres absolus du commerce, la valeur a augmenté de 6,3 millions de fr. (+ 10,4 %), tandis que l'on note un faible recul quantitatif (- 0,8 %) en comparaison de janvier. Il en résulte — tout bien considéré — une consolidation des prix d'exportation.

Informations**Avis****Les maisons**

Bocchini, Luigi, Padoue
Heuri Frères, Rosières
Jaquet, Adrien, La Chaux-de-Fonds,
Melli, Vincenzo, Intra
Pechtchola, Henry, Cannes,

sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Les créanciers de la maison

Wagner & Co., Teplitz-Schönau

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

Nous mettons en garde contre:

Rosowski, S., ci-devant à Hambourg,
actuellement à Paris,
Schlenker, C., Salzburg.
Tschuy, W., Londres
Tubjasz, W. & Co., « Zlotowid », Lodz.

— On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec:

Société « SIBO », Paris.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds

Rue Léopold Robert 42

Informations confidentielles

Les intéressés peuvent obtenir à la Chambre suisse de l'horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, un rapport confidentiel de l'Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne, sur la situation du marché horloger aux Indes néerlandaises.

Prière de joindre une enveloppe affranchie pour la réponse.

Douanes**Egypte. — Modification du tarif douanier.**

Le Journal officiel du Gouvernement égyptien, N° 12 du 7 février, a publié diverses modifications au tarif douanier égyptien. Ces mesures sont entrées en vigueur le 7 février 1935. Les droits ont été réduits de moitié pour la position 625, pierres précieuses, brutes ou ouvrees, non montées; voici les nouveaux droits:

	Droit nouveau en L. E. le carat	ancien
1) Rose	—120	—240
2) Brillants et émeraudes, pesant, la pierre:		
a) moins d'un carat	—180	—360
b) un carat jusqu'à 5 excl.	—400	—800
c) 5 carats et plus	—600	1.200
3) Rubis et saphirs, pesant, la pierre:		
a) moins de 3 carats	—150	—300
b) 3 carats et plus	—250	—500
4) Autres, non dénommées	Valeur	
ailleurs	15 %	15 %
625 B) Brutes	moitié des droits ci-dessus selon l'espèce	

Italie. — Importations.

Ainsi que la presse l'a annoncé, un accord a été conclu entre la Suisse et l'Italie aux termes duquel les marchandises dont l'importation n'a été limitée qu'à la date du 19 février pourront être introduites en Italie dans la limite des quantités importées de Suisse en Italie en 1934. Les envois doivent toutefois être accompagnés d'un certificat d'origine établi par la chambre de commerce suisse dans le ressort de laquelle est domiciliée la maison exportatrice. La répartition des contingents aura lieu trimestriellement, sauf pour la première période de contingentement qui comprendra les quatre mois de mars à juin 1935. Les intéressés ne pourront donc exporter pendant cette période qu'un tiers environ des exportations qu'ils ont effectuées l'année dernière sous les différentes rubriques du tarif italien. En vue du contrôle, les exportateurs remettront à la chambre de commerce de leur ressort un relevé indiquant pour chaque mois et par rubrique tarifaire la quantité des marchandises suisses qu'ils ont exportées en Italie au cours de l'année dernière. Les chambres de commerce ont le droit d'exiger des requérants la production de pièces justificatives et d'opérer les contrôles nécessaires. Elles fourniront aux intéressés, sur demande, tous renseignements complémentaires au sujet du montant des contingents, de leur répartition entre les différents bureaux de douane, etc.

Iles Gilbert et Ellice (Protectorat britannique).

Les droits d'entrée pour la bijouterie et les instruments de musique de tous genres ont été doublés, soit, pour la bijouterie, portés de 20 à 40 %, pour les seconds de 12 1/2 à 25 %. Les droits pour l'horlogerie de tous genres restent fixés à 12 1/2 %.

Mexique. — Factures consulaires.

Une circulaire du Ministère des affaires étrangères prescrit que les factures à faire viser par le consulat mexicain, pour marchandises à expédier au Mexique, doivent être dès maintenant établies en huit exemplaires. Quatre sont renvoyées à l'expéditeur des marchandises, tandis que le consulat en conserve également quatre.

Légations et Consulats**Etranger.**

Syrie. Suivant communication de la Légation de Suisse à Paris, l'extraterritorialité a été accordée à M. Werner Raths, de Medikon-Wetzikon, Zurich, nommé consul de Suisse à Beyrouth.

COTES

19 mars 1935

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 75.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500.—
» laminé, pour dorure	» 3575.—
Platine	» 4.40 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Cours du Diamant-Boat:**Prix de gros en Bourse au comptant**

Par carat.

Qualités ordinaires	fr. 1.95 — 2.05
Grain fermé, petit roulé	» 2.10 — 2.40
Boart Brésil	» 3.50
Eclats	» 1.70 — 1.90
Carbone (Diamant noir) pour poudre	» 18.— 22.—

Marché légèrement plus ferme.

Cours communiqués par:

J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam

Agent: S.-H. Kahl, Diamants, Genève.

Comptant

London 12 mars 18 mars 14 mars 15 mars

(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.)

Aluminium intér.	100	100	100	100
» export.	100	100	100	100
Antimoine	82-83	82-83	82-83	82-83
Cuivre	27.15/	27.15	27.11/3	28
» settl. price	27.17/6	27.17	27.15/	28.2/6
» électrolytiq.	31.31/10	31.31/10	30.15/31	31.31/10
» best. selected	30.5-31.10/	30.5-31.10/	29.15/31	30.5-31.10/
» wire bars	31.10/	31.10/	31	31.15/
Etain anglais	217.10/	219	217.10/	215.15/
» étranger	218.17/6	219.5/	220.15/	215.15/
» settl. price	218.15/	219.5/	220.10/	215.10/
Straits	221.15/	222.5/	223.10/	218.10/
Nickel intérieur	200	200	200	200
Plomb anglais	10.7/6	10.11/3	10.8/9	10.13/9
» étranger	10.7/6	10.10/	10.10/	10.11/3
» settl. price	10.7/6	10.10/	10.10/	10.12/6
Zinc	11.11/3	11.12/6	11.13/9	11.16/3
» settl. price	11.12/6	11.12/6	11.15/	11.17/6

Paris 13 mars 14 mars 15 mars 16 mars

(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	240	240	244	244
Argent	330	330	335	335
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	20.000	20.000	20.000	20.000
» iridié				

Manufacture de Boîtes de Montres

V^e Paul BOUVIER St-Ursanne

(Jura Bernois)

Téléphone 31.16



Calottes 3 3/4, 4 1/4 et 4 1/2 lignes

Calottes 5, 5 1/4, 6 1/4 lignes

Calottes 7 3/4 - 11 lignes, simple et double cadran

Calottes 8 1/4 lignes, simple et double cadran

Calottes 10 1/2 lignes, rond, double cadran A.S.

Lépines et savonnettes extra soignées — Calottes auto

Boîtes à vis — Portefeuilles — Calottes bracelets et lépines acier Staybrite

Spécialité en acier inoxydable. — Plaquée laminé et galvano — Chromage — Lapidage — Lapidage-Glace

Tous nos nouveaux modèles se font en acier inoxydable Staybrite.

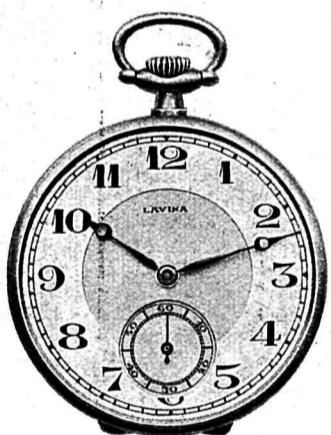
LAVINA

Dubois-Pescux & Cie

VILLERET

La Montre de poche populaire

Fabrique ses ébauches.



69



Fabrique d'horlogerie compliquée **Walter MEYLAN**

4, r. Jacob Brandt CHAUX-DE-FONDS Téléphone 21713

Répétitions. — Chronographies. — Quantièmes

Spécialité :

Chronographe - compteur 15 et 18" bracelets

RHABILLAGES

**Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux**

BUREAU FIDUCIAIRE ET COMMERCIAL

Georges Faessli

Licencié ès sciences commerciales et économiques. - Expert comptable A.S.E. - Diplôme Chambre suisse pour expertises comptables.

Rue du Bassin 4 NEUCHATEL Téléphone 12.90

MÉTAL MONEL[®] pour Boîtes de Montres

Ses avantages :

- 1) Résistance inhérente à la corrosion
- 2) Couleur attractive — Poli parfait
- 3) Estampage, Façonnage et Soudage faciles
- 4) Recuite à basse température

Demandez tous renseignements supplémentaires à la

**Société Suisse de Métallurgie
Muttenz près Bâle**

Dépositaires de Henry Wiggin & Company Limited, Londres

*) La marque "Métal Monel" est déposée

Pierres fines pour l'Horlogerie

Grenat, saphirs, rubis, etc.

RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir

Pierres à chasser

Diamètre précis

Pierres-boussoles

pr compteurs électriques

Pierres pour rhabillages

THEURILLAT & C^o

PORRENTRUY

Livraison par retour